

Madame Rachel LORIA
Rue du Géï 14/5

4420 MONTEGNEE

Liège, le 9 décembre 2013

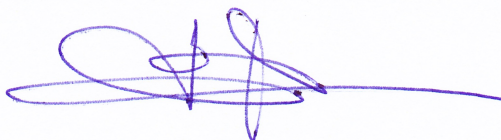
Madame,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que vous avez satisfait à l'épreuve 1 de validation pour le métier d'Employée administratif, portant sur la compétence « Gérer un dossier de la constitution à l'archivage », organisée en nos locaux le 4 décembre 2013 de 9h à 12h.

La Cellule exécutive du Consortium de la validation des compétences vous fera parvenir le Titre de Validation dans les 30 jours.

En vous félicitant pour vos résultats, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

E. PREUD'HOMME,
Responsable du Centre
de Validation du Château



Au nom des gouvernements de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Commission communautaire française, vu le décret de la Communauté française du 22 octobre 2003, vu le décret de la Région wallonne du 13 novembre 2003, vu le décret de la Commission communautaire française du 7 novembre 2003,

attendu que Madame LORIA RACHEL
né(e) à LIEGE,

le 18-06-1979

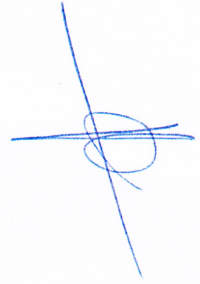
a, en date du 08-07-2013, fait la preuve de ses compétences

Le Comité directeur du Consortium de la validation des compétences lui délivre le Titre de compétence (réf. EMPLADMIN2)

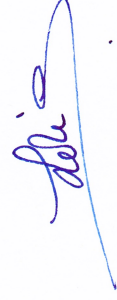
Réaliser une synthèse exploitant des données préalablement saisies, associé au métier de Employé(e) administratif

Fait à Uccle, le 24-07-2013

Les Présidents du Comité directeur



Le Candidat



Réaliser une synthèse exploitant des données préalablement saisies

- Saisir les données du domaine d'activités (informatiquement ou par écrit)
- Identifier les données à saisir
- Coder les informations à saisir selon les règles
- Insérer des données dans un document-type et/ou une base de données
- Mettre à jour les données
- Etablir un document de synthèse simple (texte simple, tableaux statistiques, graphiques, tableaux de bord) à partir des consignes orales ou écrites
- Rassembler les informations à synthétiser
- Synthétiser l'information
- Présenter les éléments de synthèse dans un texte simple ou dans des tableaux statistiques, graphiques ou tableaux de bord

CERTIFICAT
FORMATION DE CONSEILLER EN PREVENTION
« Connaissance de base » (Niveau 3)
Conforme à l'Arrêté Royal du 17/05/2007

JANVIER – FEVRIER 2013

Vu la loi du 04/08/1996 relative au Bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail (Article 33, 39),
Vu l'Arrêté Royal du 27/03/1998 relatif au Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail (Article 5, 10, 11),
Vu l'Arrêté Royal du 27/03/1998 relatif aux principes généraux visant la politique du Bien-être (Article 17, 18),
Vu l'Arrêté Royal du 17/05/2007 portant sur la formation des Conseillers en Prévention.

Attendu que Formation PME Liège figure sur la liste publiée par le Ministre compétent qui permet au Conseiller en Prévention ayant suivi la présente formation d'avoir satisfait à l'exigence de connaissance visée à l'article 21 de l'Arrêté Royal du 27/03/1998 relatif au Service Interne pour la prévention et la protection au travail.

Attendu que Madame Rachel LORIA, numéro national 790618 156 35 a suivi régulièrement la formation totalisant 42 heures de cours portant sur les matières suivantes :

Législation générale – Politique de prévention – Les accidents du travail – La surveillance de la santé au travail – Le service interne pour la Prévention & Protection au Travail La sécurité au travail – Le système dynamique de gestion des risques – Responsabilités civiles et pénales – Exercices pratiques d'analyses de risques – La toxicologie et l'hygiène industrielle – Les aspects ergonomiques – Les aspects psychosociaux du travail – Le contrôle du Bien-être – Pratique du travail du Conseiller en Prévention – Rapports divers.

Attendu que l'intéressée a présenté un travail de recherche personnelle sur base d'un questionnaire et réussi avec succès l'épreuve écrite de fin de formation.

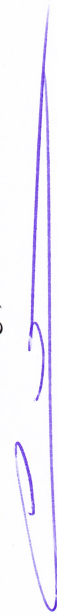
Nous, Direction de FORMATION-PME et MENSURA conférons à l'intéressée le présent Certificat.

Le Titulaire,



Le Coordonnateur,
Daniel BEUM

Fait à Liège, le 25 février 2013



FORMATION PME,
Patrick VASSEN
Directeur Formation Continue



Formation Pme est membre du réseau **IFAPME** et son service Formation Continue est labélisé



Il est décerné à

Rachel LORIA

Le Brevet Européen de Premiers Secours

Bruxelles, le 10/05/2012

Présidente Communautaire

Danielle Nalhinus

N°: 1019025

Etablissement Institut de Techniques Artisanales - Enseignement de Promotion Sociale
Adresse Rue de la Liberté 27
4020 Liège

E°MAQSPEC 1

ATTESTATION DE REUSSITE DE L'UNITE DE FORMATION
MAQUILLAGE ORIENTE VERS LES METIERS DU SPECTACLE

Enseignement secondaire inférieur de qualification
Unité de formation approuvée par le Gouvernement sous le n° de code : 832116U12E1

Conformément aux articles 31, 32 et 37 alinéa 1 du décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, le Conseil des études, chargé de procéder à l'évaluation de l'unité de formation susvisée, atteste que

Mme LORIA Rachel,

née à LIEGE, le 18 juin 1979,

a suivi avec fruit, dans l'établissement précité, en **2011/2012,**

l'unité de formation susvisée

comportant au total **120** périodes d'activités d'enseignement.

Attendu qu'elle termine ses études avec succès et qu'elle obtient les résultats suivants :

Activités d'enseignement	Périodes	Résultats	Maxima
MAQUILLAGE : PRATIQUE PROFESSIONNELLE	80	84,6	100
MAQUILLAGE: TECHNOLOGIE	40	78,4	100

Le Conseil des études lui délivre la présente attestation pour laquelle elle obtient, en outre,
82,5 pour cent du total des points.

Le Conseil des études,

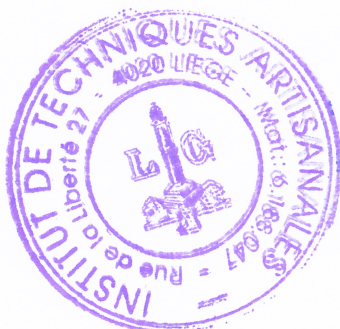
Fait à Liège, le 19/06/2012

La directrice,



Claudia LANCIA

Sceau de l'établissement





Ministère de la Communauté française
Direction générale de la Culture
Service de la Jeunesse

Attestation d'équivalence au brevet d'animatrice

délivrée à

Loria Rachel, née le 18/06/1979

Titre délivré par : MJT Espaces Jeunes 1-2, place Saint-Jean 1000 Bruxelles

Stage(s) pratique(s) réalisé(s) en : Séjour

Le/La titulaire :

Le/La responsable de l'organisme de formation demandeur :

Francisco Gutierrez

Pour la Communauté française,
par délégation,

Martine LAHAYE,
Directrice Générale de la DG Culture



PLACE ST. - JEAN 1/2 • 1000 BRUXELLES

Le Service de la Jeunesse atteste que toutes les prescriptions légales relatives à l'équivalence du titre ont été observées.



Ministère de la Communauté française
Direction générale de la Culture
Service de la Jeunesse

Attestation d'équivalence au brevet de coordinatrice

délivrée à

Loria Rachel, née le 18/06/1979

Titre délivré par : MJT Espaces Jeunes 1-2, place Saint-Jean 1000 Bruxelles

Stage(s) pratique(s) réalisé(s) en : Séjour Plaine

Le/La titulaire :

Le/La responsable de l'organisme de formation demandeur :

Francisco Gutierrez

Pour la Communauté française,
par délégation,

Martine LAHAYE,
Directrice Générale de la DG Culture



PLACE ST.-JEAN 1/2 • 1000 BRUXELLES

Le Service de la Jeunesse atteste que toutes les prescriptions légales relatives à l'équivalence du titre ont été observées.



FOREM

OFFICE WALLON DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE L'EMPLOI

CERTIFICAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Administrateur général du FOREM certifie que Madame LORIA RACHEL

né(e) le lundi 18 juin 1979

a terminé à la date du vendredi 9 février 2001

une formation professionnelle donnée au Centre tertiaire de Liège, place Xavier Neujean 37

suivant le programme ci-après:

* Internet (20 heures)

* Word base

po L'Administrateur général
par délégation

COMMUNAUTE FRANÇAISE DE BELGIQUE

CERTIFICAT D'ETUDES DE BASE

Institué par la loi du 29 juin 1983 concernant l'obligation scolaire (art.6)

Je soussigné(e) GILLET Lambertine, épouse VAN DER BIEST

chef d'établissement à l'école primaire communale mixte "Georges Simenon"
rue Ernest Renan, 30 à 4460 Grâce-Hollogne

subventionné par la Communauté

certifie que LORIA Rachel

né(e) à Liège

le dix-huit juin mil neuf cent septante-neuf

a achevé avec fruit dans cet établissement, le 30 juin 19 91

la sixième année d'études.

En foi de quoi, le présent certificat lui est délivré.

Fait à Grâce-Hollogne

le trente juin mil neuf cent nonante et un

Sceau de l'établissement:

E. P. C. mixte
G. SIMENON
Rue E. Renan, 30
4330 GRACE-HOLLOGNE
Tél. (041) 35 62 01

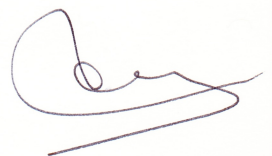
Signature du porteur:



Signature du Chef d'établissement:



Signature(s) des membres de la commission:

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR

Dénomination et siège de l'établissement : ATHENEE ROYAL DE MONTEGNEE
1, rue Félix Bernard 4420 SAINT-NICOLAS

Enseignement : *secondaire général*

Le(la) soussigné(e) Morias Raymond
chef de l'établissement susmentionné, certifie que *Mademoiselle*

..... L. O. R. I. A. Rachel F. H.
né(e) à *LIEGE*, le *18 juin 1979*

a suivi du *01 septembre 1992* au *30 juin 1994*

en qualité d'élève régulier, les *deuxième et troisième* années
d'études de l'enseignement secondaire de plein exercice et a terminé la dernière année avec fruit dans
l'établissement et dans l'enseignement susmentionnés.

Il(elle) atteste que toutes les prescriptions légales et réglementaires ont été respectées pendant
toute la durée des études.

En foi de quoi, il(elle) délivre le présent titre.

Donné à *Montegnée*, le *15 septembre 1994*

Le(la) titulaire,



Le chef d'établissement,



Au nom de l'Exécutif de la Communauté française,

Nous, président et secrétaire de la Commission d'homologation, instituée par l'article 9
des lois sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires,
coordonnées le 31 décembre 1949, déclarons homologué le présent titre.

Fait à Bruxelles, le

Un secrétaire,

Un président,

CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR

Dénomination et siège de l'établissement :
..ATHENEE ROYAL MONTEGNEE - GRACE-HOLLOGNE
..RUE FELIX BERNARD 1...4420.. SAINT-NICOLAS (MONTEGNEE)

Enseignement secondaire.....GENERAL.....Section de TRANSITION

Subdivision : DOMINANTE SCIENTIFIQUE

Langue moderne I (4h)

Mathématique (4h) Biologie (3h) Chimie (1h) Physique (1h)

Le (la) Soussigné(e), MORIAS, RAYMOND.....
chef de l'établissement susmentionné, certifie que

LORIA Rachel

né(e) à ..LIEGE, le 18 juin 1979

1° a suivi du 01 septembre 1994..... au 30 juin 1998
en qualité d'élève régulier les quatrième, cinquième et sixième années d'études de
l'enseignement secondaire de plein exercice et a terminé la sixième année avec fruit dans
l'établissement, dans l'enseignement, dans la section et dans la subdivision
susmentionnés,

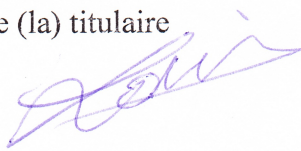
2° a accompli les deux dernières années dans la même forme d'enseignement et dans la
même subdivision.

Il (elle) atteste que toutes les prescriptions légales et réglementaires ont été respectées pendant
toute la durée des études .

En foi de quoi, il (elle) délivre le présent titre.

Donné à.. SAINT-NICOLAS (MONTEGNEE)....., le30...juin...1998.....

Le (la) titulaire



Le chef d'établissement



Au nom du Gouvernement de la Communauté française,

Nous, président et secrétaire de la Commission d'homologation, instituée par l'article 9
des lois sur la collation des grades académiques et le programme des examens
universitaires, coordonnées le 31 décembre 1949, déclarons homologué le présent titre.

Fait à Bruxelles, le 11 SEP. 1998

Un secrétaire,



Un président,

